
Adresse de la société populaire de Cherbourg (Manche), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Cherbourg (Manche), lors de la séance du 6 brumaire an III (27 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 117;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21262_t1_0117_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Ranimés l'esperance des bons, des vrais patriotes, organisés les administrations et les tribunaux de manière que l'ignorance, la cruauté, l'esprit de dilapidation ne nous persécutent plus.

Propagés l'esprit public en effrayant cet egoïsme cruel qui desole aujourd'hui la nation. Rechauffés dans l'ame des français, l'amour de la patrie que la terreur y avoit glacé.

Tenés d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire que nous croyons indispensable dans les circonstances mais qu'il soit renfermé dans de justes bornes, que terrible aux méchants, aux dilapidateurs, aux mauvais citoyens, il protege ceux qui soumis aux loix travaillent utilement a l'edification commune par la pratique des vertus civiles et domestiques.

Nous vous aiderons n'en doutés pas, dans tout ce que vous croyerez util au bien général et surtout a demasquer les intriguants et les ambitieux, la plus ferme et peut etre la dernière ressource de nos nombreux ennemis.

Citoyens representants c'est vous seuls que nous avons delegués pour assurer notre liberté et notre bonheur, faites un digne usage de notre confiance, n'oubliez jamais qu'aucun individu, qu'aucune corporation n'en ont été honorés, ne souffrés pas que personne porte atteinte a un depot que nous n'avons remis qu'a vous. Restés au poste ou nous vous avons placé pour y achever le grand ouvrage que vous avez commencé et soyez assurés de notre éternelle reconnaissance.

Les présidents et secrétaires de la société.

GOURD, *président*, MASSOS, *vice-président*,
BLOND, LEGOURD, *secrétaires*.

i

[*La société populaire de Cherbourg à la Convention nationale, s. d.*] (13)

Vive la République, vive la Convention nationale, périssent les continuateurs de Robespierre.

Représentans du peuple

La société populaire de Cherbourg s'est empressée de vous féliciter sur la chute des triumvirs, elle a vû avec satisfaction succéder à ce régime barbare de terreur et d'oppression, sous lequel le scélérat Robespierre et ses infâmes suppôts nous faisaient gémir, un ordre de justice severe et éclairé contre tous les malveillans.

Législateurs nous avons juré de nous rallier autour de la Convention, nous tiendrons notre serment jusqu'a la mort. Convaincus que c'est de ce seul point que dépend le salut de la République.

Nous sommes bien éloignés de partager l'opinion de ces hommes de sang, que nous avons toujours eû en horreur et qui ne cherchent qu'a faire une scission avec la grande famille sous les couleurs les plus spécieuses du patriotisme. Nos coeurs en seraient navrés, si l'on avoit pû le soupçonner un instant.

Sans doute, citoyens Représentans, ils ne sont point patriotes ceux qui cherchent à opprimer leurs frères; quelque masque qu'ils prennent, leur aristocratie est a découvert. Ils sont bien certainement les ennemis de la liberté et de l'égalité, car ils ont le défaut essentiel des tyrans, celui de vouloir primer sur leurs semblables.

Sans doute ils ne sont point patriotes ces hommes qui audacieusement cherchent en quelque sorte à rivaliser avec la première autorité de la République.

Humanité, vertu, gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix basé sur les principes sages de la Convention.

Soumission à la loi.

Attachement inviolable à la Convention nationale, voilà le vœu formel et bien prononcé de la société populaire de Cherbourg.

Cette adresse a été couverte d'applaudissemens et la société a arrêté sur la demande de plusieurs de ses membres et des tribunes qu'elle serait signée individuellement.

Suivent 152 signatures.

j

[*Les citoyens membres de la société populaire de Tonnerre à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (14)

Citoyens représentans

Votre proclamation au peuple françois vient d'être lue a la tribune de cette société et a excité des applaudissemens universels. Elle contient des principes fondés sur la justice et la probité qui sont gravés dans nos coeurs.

Mandataires d'un peuple libre, vous terminerez glorieusement une révolution qui doit faire son bonheur; les efforts de ses ennemis seront inutiles, en vain chercherait-on a faire revivre le système de terreur, vous saurez concilier avec la sévérité nécessaire, les droits imprescriptibles des citoyens et éviter les abus.

Tels sont les sentimens de la société populaire de Tonnerre qui fidele a son serment n'aura pour mobile de ses actions que l'amour des vertus qui forment les républicains.

CABASSON fils et soixante dix autres signatures, plus les noms de quatre personnes qui déclarent ne pas savoir signer.

(13) C 325, pl. 1405, p. 11. *Bull.*, 10 brum. (suppl.); *M. U.*, XLV, 201; *C. Eg.*, n° 806.

(14) C 325, pl. 1405, p. 2.